

Jean de Rogemont et deux écuyers.

Jean de Lyobard venu de Saint-Sorlin avec deux écuyers.

Jacques d'Apremont, venu de Chambéry avec cinq écuyers.

Humbert de Luyrieu, venu de Corcelles avec cinq écuyers.

Philippe de Bussy, venu de Chanay avec onze écuyers et un chevalier.

Pierre de la Palu, venu de la Palu, avec trois écuyers.

Pierre de Bonnivard.

ÉCUYERS:

Arthur de Briord, venu avec trois écuyers.

Jean de la Balme, le jeune, et un écuyer.

Jean de Longecombe et deux écuyers.

Robert de Menthon et neuf écuyers, venu de Menthon en Genevois.

Jean du Thézieu et un écuyer.

L'Asne de Langes et un écuyer.

Pierre de Rogemont et deux écuyers.

Humbert de la Baulme, seigneur de la Balme-sur-Cerdon.

Tel était l'état féodal ; l'état des populations, principal objet de cette histoire provinciale, présente quelques modifications notables pendant cette période. Nous voyons, sous l'influence de la civilisation qui a dicté les franchises, les communes non affranchies agrandir leur organisation municipale. Jalouses de s'approprier ce que le mauvais vouloir des seigneurs leur avait dénié, elles tendent à s'administrer à l'imitation des bourgs privilégiés. Ainsi, d'après un titre remarquable de 1333, la communauté d'Arandas élit ses syndics dans les mêmes conditions et avec les mêmes attributions qu'Ordonnas, bourgade libre au sein des mêmes montagnes.

A cette époque, des hommes d'Arandas pillèrent la Chartreuse de Portes. Justement indigné d'un brigandage dont les